

RÉSOLUTION 23R-19

Désigner la devise officielle actuelle « Qui sert le mieux profite le plus » comme un idéal du Rotary

Soumis par : Rotary club d'Osaka, district 2660 (Japon)

1 ATTENDU QUE « Servir d'abord » (Service Above Self) et « Qui sert le mieux
2 profite le plus » (One Profits Most Who Serves Best) sont les devises officielles du
3 Rotary. La dernière peut toutefois sembler moins pertinente aujourd'hui, car des
4 personnes de valeurs de plus en plus diverses se sont impliquées dans des activités
5 du Rotary et ne cherchent plus à tirer profit personnellement de leur adhésion ou ne
6 cherchent à faire du bénévolat qu'à titre limité,

7
8 ATTENDU QUE ceux qui croient aux valeurs traditionnelles peuvent soutenir « Qui
9 sert le mieux profite le plus ».

10

11 Le Rotary International demande à son conseil d'administration de désigner la
12 devise officielle actuelle « Qui sert le mieux profite le plus » comme un idéal du
13 Rotary.

(Fin du texte)

EXPOSÉ DES MOTIFS

14 Les dirigeants du Rotary déclarent souvent que « Servir d'abord » ne signifie pas
15 rechercher des opportunités de service nécessitant un sacrifice de soi, mais plutôt
16 rechercher des opportunités de service à sa guise dans le monde de tous les jours.

17

18 Le conseil d'administration du Rotary a adopté un nouveau code de conduite DEI
19 qui reflète les valeurs fondamentales du Rotary. La devise « Qui sert le mieux
20 profite le plus » peut sembler dépassée ou incompatible avec ce changement.

21

22 En désignant « Qui sert le mieux profite le plus » comme une valeur idéale ou
23 fondamentale du Rotary, et en la regroupant avec des sentiments similaires
24 exprimés dans le Critère des quatre questions, l'Objet du Rotary et les cinq
25 domaines d'action, nous pouvons préserver la tradition du Rotary tout en veillant
26 à ce qu'il conserve un effectif divers et ouvert.

IMPACT FINANCIER

27 Cette résolution n'a pas d'impact financier significatif pour le Rotary.